Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 056-215601584-20260929-DEL260929_10-DE

PLESCOP

Délibération du 29 septembre 2026

26-09-29-**10** : URBANISME - TRAVAUX - CADRE DE VIE - MOBILITES – Convention de prêt minibus à la résidence personnes âgées « la Chenaie »

Le conseil municipal de PLESCOP, convoqué le 23 septembre 2026, s'est réuni le mardi 29 septembre 2026 en session ordinaire à la mairie de PLESCOP

***Présents : (23)** : LALYS Benoit, MOURAUD Françoise, LE BOULAIRE Arnaud, GUIHO Françoise, AUBREE Christophe, LETIEMBRE Isabelle, BALDESCHI Nicolas, FORGET Véronique, ALLEMANT Danielle, LE BOULGE Christine, GUIMARD Annie, KIZIBOUKOU Jocelin, BOUET Matthieu, NICOLAS Cédric, DE KERMENGUY Anne-Charlotte, LE KERNEC Charles, SELARD Anne-Audrey, NAHELOU Mickaël, LOUDUN Marie-Paule, RICHARD Antoine, GOALES Claire Emmanuel, BUSSON Philippe, CATTANT Catherine*

***Absents excusés ayant donné pouvoir : (6)** : PENPENIC Bruno, MOUNY Joël, PERTEL Hubert, POTTIER Laure, LE TRIONNAIRE Benoît, MANIC Jeanne, respectivement à KIZIBOUKOU Jocelin, AUBREE Christophe, GUIHO Françoise, LALYS Benoit, MOURAUD Françoise et LETIEMBRE Isabelle*

***Absents excusés : (0)** :*

***Secrétaire de séance :** Jocelin KIZIBOUKOU*

***Quorum (15) :** atteint*

Françoise MOURAUD lit et développe le rapport suivant :

La commune a fait l'acquisition d'un minibus publicitaire à travers une convention de location avec la société Modicom en 2020. La convention d'une durée de 3 ans a été renouvelée en décembre 2023. Ce minibus est utilisé prioritairement par les services de la commune mais également par les associations. La mise à disposition se fait par convention de location selon un tarif kilométrique voté chaque année par le conseil municipal ;

Considérant la demande de la Résidence de personnes âgées « la Chesnaie » pour l'utilisation du minibus, en fonction des disponibilités, dans le cadre d'une **mission de service public** ;

Considérant que les services municipaux et les associations locales conservent la **priorité d'utilisation** du véhicule ;

Sur proposition de la commission urbanisme, travaux, cadre de vie et mobilité, il est proposé d'autoriser le prêt du minibus communal à la Résidence « la Chesnaie », selon les modalités suivantes :

- Le prêt s'effectue dans le cadre d'une **convention de location**, identique à celle appliquée aux associations ;
- Ce prêt est consenti en raison du **caractère de mission de service public** de la Résidence « la Chesnaie » ;
- Les **services municipaux et les associations** restent prioritaires pour l'utilisation du minibus, conformément aux règles en vigueur.

ANNEXES : convention de prêt

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme, travaux, cadre de vie et mobilité du 10 septembre 2026 ;

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 056-215601584-20260929-DEL260929_10-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est invité à :

- Approuver la Convention de prêt minibus à la résidence personnes âgées « la Chenaie »
- Autoriser le Maire à signer la convention dans le cadre de cette location
- Donner pouvoir au Maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier.

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Copie certifiée conforme

Le Maire
Benoit LALYS



Le secrétaire de séance,
Jocelin KIZIBOUKOU